tion du dossier de l'affaire Lepère, a fait, à un rédacteur de la *Patrie*, la déclaration suivante :

Mon client, M. Puech, a fait publiquement, dans des conditions qui me permettent de vous les indiquer sans violer le secret professionnel, les actes suivants :

1° Il a demandé au Sénat l'autorisation de poursuivre M. Giacobi, sénateur de la Corse, administrateur de plusieurs sociétés et président du Conseil d'administration d'une Société financière fondée par Lepère ;

2° Le Sénat, ayant refusé de transmettre la demande de M. Puech, et ce refus étant anticonstitutionnel, mon client s'est adressé à M. le président de la République ;

3° M. Puech a demandé l'audition, à titre de témoin, par le juge d'instruction, d'un député ministériel.

Après avoir déclaré ne pouvoir citer le nom de ce député, contre lequel, dit-il, une demande de poursuite va être, d'ici deux ou trois jours, adressée à la Chambre, Me Bonzon ajoute :

Je me borne à faire les constatations suivantes :

1° Trois perquisitions successives ont été faites, à Saint-Cloud, au domicile de M. Lepère. Jamais les scellés n'ont été apposés.

2° Le 8 avril, c'est-à-dire neuf jours après la fuite de M. Lepère, ce banquier concluait une transaction avec une société dans laquelle il était intéressé.

Ainsi ce financier introuvable pour la police avait toute facilité de passer des actes officiels indiquant un domicile réel.

Me Jacques Bonzon a fait, d'autre part, à un rédacteur de la *Presse* les nouvelles déclarations suivantes :

Je viens d'être informé que M. [illegible], le juge d'instruction qui avait été chargé de l'affaire Lepère, est actuellement en vacances, [illegible] qu'il pourrait bien [illegible] de faits [illegible] qu'il en [illegible], M. [illegible], et en [illegible] M. [illegible], ont été commis pour étudier les comptes des entreprises fondées par M. Lepère.

Mais on ne sait pas dire encore que MM. [illegible] et [illegible] estiment [illegible] le [illegible] nécessaire pour voir clair dans les livres de M. Lepère.

— [illegible]

— En attendant, je [illegible] que c'est de ce côté et [illegible] que pourrait se trouver l'explication [illegible] la plus [illegible] qui intéressent au plus haut point l'opinion publique.

Un télégramme de M. Pichat

Paris, 27 juin. — M. Flandin, président de la commission d'enquête, a reçu ce matin de M. Pichat la dépêche suivante :

« Tours, 27 juin, 11 h. 15 matin. — Avez reçu réponse Prieur M. [illegible] hier et [illegible] impossible [illegible] avec Bonzon demain. Vous remettrai nouvelle lettre. — Signé : *Pichat*. »

Ajoutons que M. Flandin est persuadé que cette dépêche lui a été expédiée avant que le R. P. Prieur des Chartreux ait reçu le télégramme qu'il lui a adressé ce matin même, au nom de la commission pour le presser de répondre à la convocation de cette dernière.

A l'instruction

Paris, 27 juin. — M. André, juge d'instruction, a reçu aujourd'hui une déposition de M. Chabert relativement à l'affaire de tentative de corruption du président du Conseil. M. Chabert était assisté de son avocat conseil, Me Maurice Bernhardt.

TERRIBLE ACCIDENT

EN RUSSIE

Effondrement d'un bac. — Cent victimes

Saint-Pétersbourg, 25 juin. — Un télégramme de Rostow sur le Don signale une terrible catastrophe qui s'est produite sur la rivière de Khopra près de la station Zotova.

Le fond vermoulu d'un bac qui transportait 250 personnes pour la plupart des femmes et des enfants s'est effondré sous le poids des passagers dont beaucoup ont été entraînés sous la roue d'un moulin où ils ont été broyés, tandis que d'autres ont été noyés dans les tourbillons de la rivière.

On a retiré déjà 60 cadavres. Une centaine de personnes ont disparu. Les victimes étaient en majorité des pèlerins des villages voisins.

L'AFFAIRE D'EMPOISONNEMENT DE MARSEILLE

Marseille, 25 juin. — Nous touchons à l'épilogue de la passionnante affaire d'empoisonnement de Saint-Antoine.

M. de Possel, juge d'instruction, a, ces jours derniers, procédé à quelques interrogatoires complémentaires des principaux témoins et aujourd'hui samedi, il procède à l'interrogatoire définitif des deux accusés, Mme Massot et Edouard Hubac.

Ces interrogatoires auront lieu séparément à la prison des Présentines pour Mme Massot et à la prison Chave pour Hubac. Le juge d'instruction estime qu'une confrontation ne sera pas nécessaire.

Aussitôt après ces interrogatoires, l'instruction sera close et le dossier envoyé à la chambre des mises en accusation de manière à hâter autant que possible la date des débats qui se dérouleront devant la Cour d'assises.

On assure que la Cour sera exceptionnellement présidée par M. Moutanari-Revest, président de Chambre. M. Cénac, procureur général, occupera le siège du ministère public.

L'ARMÉE DU SALUT

Le congrès international des salutistes à l'Albert Hall

Londres, 25 juin. — Tous les journaux publient de longs articles sur le congrès international de l'Armée du Salut, qui a commencé hier soir à l'Albert Hall de Londres.

L'Armée du Salut est tout à fait à l'ordre du jour. Avant de partir pour Kiel, le Roi Edouard a reçu le général Booth en audience privée.

Des journaux s'attachent surtout à décrire le spectacle offert par l'Albert Hall hier soir. Environ 6,000 salutistes s'étaient réunis pour acclamer le fondateur de leur organisation.

Ils sont venus de toutes les parties du monde et leurs costumes nationaux présentaient un coup-d'œil inimaginable.

Il y avait des salutistes du Japon, des Indes, de Klondyke, de l'Amérique du Nord et du Sud, d'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Peaux-Rouges — en un mot toutes les races étaient représentées.

Le congrès international a tenu sa première séance plénière aujourd'hui. Comme il était impossible de trouver une salle publique assez vaste, l'Armée du Salut a fait construire un bâtiment spécial dans le Strand.

FAITS DIVERS

ARRESTATION D'UN INGÉNIEUR BELGE A PARIS. — Paris, 25 juin. — Sur mandat de M. de Valles, juge d'instruction, et en exécution d'un jugement par défaut de la 8e chambre correctionnelle en date du 8 octobre 1902, le condamnant à 4 ans de prison pour abus de confiance, la sûreté a arrêté le nommé Richard de Montgommery, négociant, ingénieur belge, âgé de 58 ans, originaire de Namur.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Trois personnes grièvement blessées. — Une automobile appartenant à M. Milbel a tamponné cette nuit, place Blanche, vers deux heures, le fiacre 7775, dans lequel se trouvaient deux personnes. Le fiacre a été renversé. Les deux voyageurs, une artiste chorégraphique, connue sous le nom de la « Grande Gaby », et un de ses amis, ainsi que le cocher, grièvement blessés, ont été transportés à une pharmacie, où ils ont reçu les premiers soins.

POUR NE PAS PAYER L'AMENDE. — Réfugié sur une cheminée d'usine. — Un siège de quinze jours. — Londres, 25 juin. — Un carillonneur de Newrie, Jimmie Gill, condamné à l'amende pour délit d'ivrognerie, ne veut pas s'acquitter. Afin d'échapper aux poursuites des agents du fisc, il s'est perché sur une cheminée d'usine. Toute la Grande-Bretagne a les yeux sur lui en ce moment. Il a réussi à grimper au sommet d'un haut tuyau de briques par où la fumée ne s'échappe plus depuis longtemps et qui s'effrite aux intempéries. Il passe là-haut ses journées, cependant que la force armée le guette en vain d'en bas et n'ose le suivre, craignant de voir s'écrouler son perchoir sous le poids de l'autorité.

Il y a quinze jours que dure ce siège, héroïque d'un côté, comique de l'autre. La foule est heureuse de voir « Jim » [illegible] le carillonneur, et tous les soirs après le coucher du soleil, quand toute contrainte par corps est, en vertu de la loi suspendue jusqu'à l'aurore prochaine, le rebelle [illegible] qu'il descend de sa cheminée pour aller se ravitailler.

Le peuple, farouche au début du siège, commence à partager le sentiment du bon peuple de Newrie. Jimmie a reçu de nombreuses cartes postales et lettres de diverses parties du pays, le félicitant d'avoir résisté à la police et l'encourageant à continuer.

UNE VOITURE TAMPONNÉE PAR UN TRAIN. — Quatre victimes. — Flers, 25 juin. — Ce matin, à 11 heures 30, à Dompierre, Mme Louveau, ses deux filles, et Mlle Jouyet, de Paris, se rendaient en voiture dans une localité voisine, lorsque, arrivé au passage à niveau du pont de Caen, à Dompierre, le cheval s'est emballé et est passé par dessus la barrière qui était fermée. Le train est passé presque aussitôt. Mlle Jouyet a été coupée en deux. Mme Louveau a été écrasée. Les deux jeunes filles ont été très grièvement blessées. Le cheval a été réduit en bouillie.

COURRIER ARRÊTÉ PAR DES BRIGANDS. — Le courrier postal qui fait le service de Piana dei Greci à Palerme, a été arrêté hier, par des brigands. La voiture arrivait tout près du pays lorsque, tout à coup, surgirent sur la route quatre brigands armés de carabines. Deux d'entre eux tinrent en joue le cocher, tandis que les deux autres arrêtèrent les chevaux. Dès que le véhicule fut arrêté, les voyageurs, qui étaient au nombre de huit, reçurent l'ordre de descendre. Tous descendirent à l'exception d'un soldat, Lupo Fran, et d'un certain Joseph Carnevi. Les bandits tirèrent sur eux et les blessèrent ; les autres se couchèrent sur le sol et les bandits purent alors fouiller dans la voiture et emporter tous les objets de valeur qu'ils trouvèrent. Enfin, ils disparurent, après avoir, durant un moment, tenu en joue les voyageurs qu'ils venaient de dépouiller.

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE. — Tunis, 25 juin. — Les fouilles poursuivies activement dans le théâtre romain de Carthage, récemment retrouvé, ont amené, dans l'après-midi d'hier, la découverte d'une statue colossale d'Apollon, debout près de l'autel. Cette statue, de toute beauté, est presque intacte ; seuls les avant-bras sont en mauvais état.

NAUFRAGE D'UN STEAMER. — Vingt-trois victimes. — New-York, 25 juin. — Suivant une dépêche de Rio-Janeiro au *Herald*, un transport péruvien a sombré sur l'Amazone. L'officier commandant les troupes et vingt-deux soldats ont péri.

SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

de Roubaix-Tourcoing

Roubaix-Tourcoing, 25 juin 1904.

L'activité est très grande en ce moment dans la plupart des tissages de robe. Sans doute, il y a des exceptions et dans plusieurs maisons une partie des métiers chôme, mais, en revanche, beaucoup de tissages tournent au complet ; certains, même, non seulement font battre tous leurs métiers, mais donnent à façon sur une grande échelle.

La fantaisie occupe beaucoup plus de métiers que l'uni ; il convient de remarquer, néanmoins, que beaucoup d'articles fantaisie sont teints en pièce.

En tissé teint, on fait toujours surtout des tissus à sabrans et petites bourrettes ; ces étoffes sont mélangées de fil coton, laine peignée ou cardée et fils fantaisie, disposés en rayures et carreaux embrouillés. Ce sont surtout les dispositions à carreaux qui sont suivies ; ces carreaux sont plutôt petits : un centimètre en moyenne.

Peu de gros sabrans ou gros flammés, si ce n'est en fils isolés, mais beaucoup de petites bourrettes et surtout de petits sabrans ; on emploie toujours beaucoup les jaspés de tout genre.

Ces divers articles se reproduisent presque identiques en teint en pièce, par réserve de coton blanc ou couleur.

En fantaisie proprement dite, il y a de bons ordres d'écossais. Ceux-ci se font dans les nuances habituelles pour ces genres, mais on y met très souvent des coupures par un ou deux fils, très espacées, en chaîne et en trame, en sabran ou en flammé. Le flammé est toujours blanc ; le sabran est noir, avec boutons de couleur : rouge, bleu, jaune ou vert, qui sont toujours assortis au coloris de l'écossais. Les carreaux de ces écossais ont de 8 à 10 centimètres et on ne met généralement qu'une seule coupure en flammé ou sabran dans le carreau.

On produit beaucoup plus de tissus jacquard que par le passé et il y a de bons ordres dans ces articles.

La fabrication des sublimes est active. On fait à présent beaucoup de sublimes très fantaisie, à fonds de couleur, avec filets en coton de nuances vives, ainsi qu'en flammes et sabrans petits, mais très voyants.

Dans le négoce en tissus, il continue d'y avoir peu d'activité.

Dans le commerce de laines, la situation s'améliore ; la consommation achète un peu, surtout en laines fines.

Au terme, cours inchangés. On clôture entre 5,20 et 5,275. On a fait, cette semaine, 200.000 kil s.

En blousses, peu d'affaires. Il en est de même en déchets ; on manque d'éléments et les prix sont élevés.

(Reproduction interdite).

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

La *Petite Feuille Catholique* doit être distribuée gratuitement chaque semaine, *dans TOUTES les maisons de la Ville de Roubaix*.

Les personnes qui ne la recevraient pas exactement chaque semaine ou qui connaîtraient des habitants ne la recevant pas, sont instamment priées d'en aviser le gérant, M. I. Duquenne, à l'Imprimerie Reboux, 71, Grande-Rue, Roubaix.

***N.* — Les hôteliers, aubergistes et toutes les personnes ayant chez elles des pensionnaires ou des *logeurs* peuvent, à leur demande, recevoir le nombre d'exemplaires qu'elles désirent.**

NÉCROLOGIE

— Nous apprenons la mort de Mme Longhaye, veuve de M. Auguste Longhaye, qui fut un des principaux négociants en lins et fils de la région lilloise.

— Nous apprenons la mort de M. Cœvret-Mille, l'excellent professeur lillois, décédé à l'âge de 75 ans.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— On nous annonce les fiançailles de Mlle Germaine Le Vaillant de Jollain, fille de M. Le Vaillant de Jollain, maire de Bersée, avec M. Gaston de Formanoir, fils de M. de Formanoir, officier supérieur de cavalerie à Bruges.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, samedi, 25 juin 1904.

2 heures soir, 18° au-dessus de zéro, 755 ½, variable.
5 heures soir, 15° ½ au-dessus de zéro, 755 ½, variable.
9 heures soir, 13° au-dessus de zéro, 755 ½, variable.

Dimanche, 26 juin.

Minuit, 13° au-dessus de zéro, 758, variable.
2 heures matin, 12° ½ au-dessus de zéro, 758, variable.

JEUNES MÈRES N'OUBLIEZ PAS que le **Lait stérilisé de la Belle Etoile, 13, *rue du Bois*, 13, est de l'avis de tous les Docteurs, le sauveur des enfants.** On porte à domicile. *Téléphone*, 601.
Dépôt de Tourcoing : Epicerie Tanghe-Gillain, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville. 44177–6

Chronique Locale

ROUBAIX

LA PASSERELLE DU FRESNOY

Un ancien projet. — Pourquoi il doit aboutir. Reprise des pourparlers

Les habitants du quartier du Fresnoy se remuent beaucoup, depuis quelque temps, pour obtenir la construction d'une passerelle qui, jetée au-dessus des voies du chemin de fer, les mettrait en communication directe avec le centre de la ville.

Ce projet ne date pas d'hier et, à maintes reprises, nous avons eu l'occasion d'en entretenir nos lecteurs. Au moment où les pourparlers viennent d'être repris, il n'est cependant pas inutile de faire l'historique de la question.

Le quartier du Fresnoy est complètement isolé du reste de la ville par la ligne du chemin de fer de Lille à Roubaix et Tourcoing ; il n'est mis en communication avec le centre que par les ponts de la rue de Mouvaux et de la rue St-Vincent-de-Paul, tous deux éloignés de la gare et qui obligent à un long détour les personnes qui se rendent au Fresnoy. Pour se rendre de la gare à la rue du Fresnoy, par exemple, il faut plus de dix minutes de marche en passant par l'un ou l'autre de ces ponts. S'il existait une passerelle au-dessus des voies du chemin de fer, il ne faudrait pas trois minutes pour faire le même trajet. On voit par là l'utilité d'une passerelle à cet endroit.

En 1885, les habitants du Fresnoy essayèrent de faire aboutir le projet. La Compagnie du chemin de fer du Nord, pressentie, fit savoir qu'il ne lui appartenait pas d'établir à ses frais un travail qui ne pouvait l'intéresser d'aucune façon. Un Syndicat fut alors formé entre les propriétaires. Comprenant parfaitement que le projet n'avait chance d'aboutir que si eux-mêmes offraient à la Ville une large participation, ils s'engagèrent à verser une somme assez importante pour la construction de la passerelle. La Compagnie du Nord, se réservant le droit exclusif de faire le travail, établit deux devis : le premier concernait un projet de passerelle allant de la rue de l'Alma, près de la rue de l'Avocat, à la rue de l'Ouest, en face de l'établissement de M. Benoist, négociant en laines, il comportait une dépense de 65.000 francs ; le second devis, estimé à 80.000 francs, prévoyait une passerelle allant de la rue de l'Alma, près de la rue du Chemin-de-Fer, à la rue de l'Ouest, en face de la maison de MM. Dujardin frères, négociants en charbons. La Compagnie préférait ce second projet, en raison des nombreux signaux qu'il faudrait déplacer si la passerelle était construite du côté de la rue de l'Avocat, ce qui ne serait pas sans danger.

Des pourparlers furent alors engagés entre le Syndicat des propriétaires et l'Administration municipale, alors présidée par M. Julien Lagache. Le Syndicat offrait de participer dans la dépense pour une somme de 15.000 francs en cas d'adoption du premier projet et pour une somme de 20.000 francs dans le cas contraire. Le complément de la dépense, soit 50.000 francs dans le premier cas, ou 60.000 fr. dans le second cas, aurait été supporté par le budget municipal. Les ressources de la Ville ne permirent pas, à cette époque, de réaliser le projet. On fit également observer que le quartier du Fresnoy, qui ne comptait pas alors plus de 3.000 habitants, n'était pas assez populeux pour nécessiter une pareille dépense. Bref, le projet resta dans les cartons où il sommeille depuis lors...

Depuis dix-neuf ans, il a été plusieurs fois question encore de la passerelle du Fresnoy : au Conseil général, et au Conseil municipal, des vœux l'ont réclamée : en 1902, M. Jules Noyelle, conseiller municipal du quartier, a émis un vœu plus pressant encore que les précédents. L'insuffisance de crédits a toujours empêché, jusqu'à présent, la réalisation d'un travail qui a pourtant une utilité incontestable.

Mais voici qu'un certain nombre d'habitants influents du Fresnoy se sont mis en tête de faire aboutir le projet : ils ont reconstitué un Syndicat de propriétaires et ont repris les pourparlers. Ils ne manquent pas de bons arguments pour faire valoir la nécessité de l'établissement à bref délai de la passerelle du Fresnoy et soyez sûrs qu'ils réussiront là où leurs prédécesseurs ont échoué. A ceux-ci, l'on avait objecté que le quartier n'avait pas assez d'importance pour exiger de la Ville un sacrifice aussi grand. Aujourd'hui, on ne pourra plus faire la même objection : la population du Fresnoy a plus que doublé en 20 ans, elle est maintenant de 6.000 habitants, sans compter, bien entendu, les 6.000 habitants du Blanc-Seau, qui ont de très fréquents rapports avec Roubaix ; le quartier continue à s'étendre de plus en plus depuis l'ouverture de la nouvelle église de Saint-Antoine de Padoue et il ne se passe pas d'année sans qu'une ou plusieurs rues nouvelles y soient percées.

Tous ces arguments, présentés avec éloquence au Conseil municipal, ne manqueront pas, nous ne saurions en douter, de convaincre nos édiles. Ils comprendront aisément la nécessité de doter un grand quartier d'un moyen de communication devenu indispensable.

F. O.

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL aura lieu, le mardi 5 juillet, à 8 heures et demie du soir.

PALMES ACADÉMIQUES. — Deux membres de l'enseignement public, MM. J.-B. Lerat, directeur de l'école de la rue Archimède, et Aug. Crinon, directeur de l'école de la rue Saint-Vincent-de-Paul, viennent d'être nommés officiers d'académie, à l'occasion de la fête de l'enseignement primaire du 19 juin dernier.

Les nouveaux promus ont fourni tous deux une longue et honorable carrière dans l'enseignement. Nous les félicitons bien sincèrement de la distinction honorifique qui vient les en récompenser.

LES SUCCÈS DE L'INSTITUT SÉVIGNÉ. — Voici la liste des élèves de l'Institut Sévigné qui sont définitivement reçues à l'examen du Brevet élémentaire : Mlles Marthe Andrieu, Suzanne Barbe, Marie Chantraine, Marie Dedeurwaerder, Hélène Deflou, Louise Degrelle, Gabrielle Detille, Louise Dubois, Philomène Dumortier, Berthe Faipo, Céline Fontaine, Jeanne Hoquet, Germaine Lefèvre, Emma Poulain, Marthe Priau, Pauline Querre, Berthe Vandenhecke.

SUCCÈS SCOLAIRE. — Mlle Claire Vacher, élève du pensionnat de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, rue de l'Espérance, a passé avec distinction, à Valenciennes, les épreuves du brevet de capacité.

— Mlle Amélie Desrumaux, élève des Sœurs de la Sagesse, rue de la Sagesse, a été reçue au brevet élémentaire.

A L'INSTITUT TECHNIQUE ROUBAISIEN. — *Résultat des concours de fin d'année pour les cours du soir.* — Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de première année qui ont obtenu la mention :

Filature : François Dequick, Charles Walravens, Masson.

Tissage : Delannoy, Duforest, Brunbreuck.

Electricité : Georges Lagache, Henri Halleumieux, Jules Vanneque, Henri Briez, Fernand Vandevandel, Léon Duponchel, Clovis Castelain.

Voici par ordre de mérite, les noms des élèves de seconde année admis à subir les épreuves orales pour l'obtention du certificat d'aptitude :

Filature : Auguste Baner, Charles Rottiers, Léon Vandendorpe, Joseph Zimmermann.

Tissage : Poedermann, Dejardin.

Electricité : Emile Deudelet, Albert Duquenne, Elisée Descamps, François Van Royen, Charles Duprez.

Les examens oraux auront lieu le soir à huit heures un quart ; le mercredi 29 juin pour l'électricité, le jeudi 30 juin pour la filature et le tissage.

La distribution des récompenses aura lieu le dimanche 3 juillet, à quatre heures de l'après-midi.

LES FUNÉRAILLES DE L'ADJUDANT DES POMPIERS FRIED ont eu lieu, samedi à neuf heures trois quarts, selon le rite de l'église réformée de France. La levée du corps a été faite à l'Hôtel des Pompiers par M. Elie Gounelle, pasteur protestant, puis le cortège s'est rendu au temple de la rue des Arts.

En tête, venaient les tambours, clairons et vétérans des sapeurs-pompiers, suivis des porteurs de magnifiques couronnes offertes par la Compagnie des pompiers ; la Fédération des sapeurs-pompiers de France ; la musique municipale la *Grande Harmonie* ; les Anciens Combattants de 1870-71 ; les Sauveteurs du Nord ; les Médaillés et Soldats Coloniaux ; la Ligue des Droits de l'Homme et la famille. Le sous-officier Marin portait les décorations du défunt. Marchaient devant le corbillard les sociétés énumérées ci-dessus portant leur drapeau cravaté de deuil, puis MM. Sayet, Deschodt et Leblanc, adjoints au maire ; MM. le capitaine Hubert, commandant la Compagnie des pompiers, entouré de ses officiers ; les délégations des compagnies de sapeurs-pompiers de Tourcoing, de Croix et de la Fire brigade Holden, de la gendarmerie de la douane, de l'octroi et de la police.

L'uniforme de l'adjudant Fried avait été déposé sur son cercueil. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Emile Watteau, sous-officier des pompiers en retraite ; Descont, Mahieu et Alfred Marais, représentant les Anciens combattants de 1870-71, les Coloniaux français et les Sauveteurs du Nord. Une section de pompiers en armes rendaient les honneurs militaires. Le deuil était conduit par les fils du défunt. Dans l'assistance nous avons remarqué : MM. Coupez, Bailleul et Ach. Lepers, conseillers municipaux ; Devernay, secrétaire général de la Mairie ; Marion, commissaire central de police ; Squivée, Prudhomme et Grimaldi, commissaires d'arrondissement ; Mouy, capitaine des douanes ; Gernez, directeur de l'Institut Turgot ; Peltier, directeur de l'octroi ; une délégation des Coloniaux de Tourcoing, des employés des divers services municipaux, etc.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est rendu au cimetière, où plusieurs discours ont été prononcés. M. le capitaine commandant Hubert a fait l'éloge en son nom et au nom de toute la Compagnie, de l'adjudant-télégraphiste Fried, qu'il a eu, durant dix-huit ans, sous ses ordres et qui s'est toujours montré un sous-officier modèle.

Au nom des Anciens combattants, M. Lucas, président de l'*Ancienne*, a rappelé les brillants états de services du défunt et, notamment, au combat meurtrier de Weerth dont il a fait une description colorée. Il a ajouté :

« Il est parti laissant derrière lui le souvenir d'un homme honnête et bon, léguant à ses fils un nom sans tache et des exemples qui sont un noble et précieux patrimoine.

» Inclinons-nous devant les restes de ce brave, qui était l'incarnation même du dévouement sans bornes, et du plus pur patriotisme.

» Je suis sûr d'être l'interprète de tous les camarades en disant devant cette tombe, que son souvenir restera profondément gravé dans nos cœurs, et en assurant sa famille désolée de notre douloureuse sympathie. — Adieu, cher camarade, adieu ! »

M. A. Haves, secrétaire de la section roubaisienne des Sauveteurs du Nord et A. Zand, président des Coloniaux français ont dit un adieu ému à l'adjudant Fried au nom de ces sociétés.

La cérémonie a pris fin à midi et quart.

UNE RÉUNION DE FONCTIONNAIRES. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche qu'aura lieu à l'Hôtel des Pompiers, la réunion des fonctionnaires régis par la loi de 1853 (Pensions civiles). Cette réunion due à l'initiative des groupes Roubaisiens des Associations des agents et des sous-agents des Postes commencera à dix heures précises.

UNE EXTRADITION. — En vertu d'instructions émanant du parquet de Bruxelles, les agents de sûreté Gaillet et Triail, ont arrêté, samedi après-midi, Grande-Place, un garçon boucher, Victor Gilbert, âgé de 26 ans, né à Braine-l'Alleud, demeurant rue Chapelle-Carette, 29. Cet étranger a été condamné par le tribunal correctionnel de Bruxelles à douze mois de prison pour vol et pour faux. Il sera conduit, lundi, à Lille, en attendant son extradition.

UNE ESCROQUERIE. — Procès-verbal a été dressé à une ménagère, Esther Dubois, âgée de 33 ans, pour escroquerie, d'une somme de 2 francs au préjudice de M. Emma Grigny, marchand de café, rue de Condé, cour Vroman 14. Cette personne a pris la fuite.

UN EXHIBITIONNISTE. — Un vieillard, J.-B. Quivy, âgé de 62 ans, sans profession, ni domicile fixes, qui s'était livré à des actes obscènes, au Parc de Barbieux, en présence de fillettes habitant le quartier, a été arrêté et déféré au Parquet, samedi après-midi. Il sera poursuivi pour outrage public à la pudeur.

UNE JEUNE FILLE RENVERSÉE PAR LE TRAMWAY. — Vendredi soir, vers sept heures, une jeune fille de 15 ans, Hélène Rewri, demeurant quai de Boulogne, 2, traversait le boulevard de la République lorsqu'elle fut renversée par le car électrique.

Dans sa chute la fillette n'a reçu heureusement que des blessures sans gravité au bras droit.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Une cannetière de l'établissement de M. Dubar-Delespaul, fabricant, Elise Nys, 16 ans, demeurant à Watrelos, a été blessée à la main droite pendant son travail. Huit jours de repos. Docteur Leplat. — Un garçon de la brasserie Union de Saint-Amand, Emile Seghers, rue Marceau, a été blessé au cou pendant son travail. Huit jours de repos. Docteur Bantigny. — Un trieur de M. Auguste Lepoutre, fabricant, Lucien Giloteaux, 30 ans, rue Lamartine, à Croix, s'est blessé aux reins en soulevant une balle de laine. Dix jours de repos. Docteur Drucsne. — Dans l'atelier de construction de M. Ryo-Catteau, un ajusteur, Emile Desgrandel, 41 ans, rue de Tourcoing, a été blessé au médius droit pendant son travail. Vingt jours de repos. Docteur Bernard. — Le magasinier de M. Paul Delmazure, négociant en déchets, Gérard Lefebvre, 21 ans, rue du Caire, cité Saint-Henri, s'est blessé à la jambe droite. Dix jours de repos. Docteur Ballenghien. — Un garçon de la charcuterie de M. Gustave Lecaille, charcutier, Charles Lesur, 17 ans, rue du Curé, a été brûlé à l'avant-bras gauche pendant son travail. Dix jours de repos. Docteur Pallenghien.

TROUVAILLES. — Une écolière, Angèle Meiresonne, rue de la Balance 41, a trouvé une alliance en or.

— Mlle Marie Cresel, rue du Caire, cité St-Henri, 11, a trouvé deux clefs qu'elle a déposées au bureau de police de la place Chaptal.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont informés que les rôles relatifs à la contribution des poids et mesures, (2e partie), sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

LE REPOS DU DIMANCHE. — Service des pharmacies. — Dimanche 26 juin. — Pharmaciens de garde : quartier de la Gare, M. Vasseur, rue du Grand-Chemin ; quartier du Centre, M. Deschodt, Grande-Rue.

EN VENTE à la Librairie du *Journal de Roubaix* : *Nouveaux dictionnaires* en deux langues, avec la prononciation figurée dans les deux langues, pour le flamand-français, anglais-français, allemand-français, etc., relié toile, prix : 2 fr. 50. 59383

OCCASION A SAISIR. — Actuellement vente de fin de Saison. **Rabais considérables** sur tous les articles confectionnés. « *A LA PETITE JEANNETTE* », *Roubaix*. Soldes à tous les rayons. 59658d

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* : *L'arboriculture pratique*, ouvrage illustré recommandé à tous ceux qui s'occupent de la culture des arbres à fruits. Larousse, éditeur. — Prix broché, 2 francs ; relié, 3 francs.

La Ferme moderne, traité des constructions rurales, ouvrage illustré donnant les règles à observer dans le choix et l'emploi des matériaux, les principes d'hygiène et de salubrité qui doivent présider à la construction du bâtiment et permettant au chef d'exploitation de contrôler les travaux confiés aux entrepreneurs. Larousse, éditeur. — Prix broché, 3 francs ; relié, 4 francs. 59062

UN PRÊTRE de Roubaix, ancien professeur, donnerait volontiers quelques leçons, et en septembre, se chargerait d'un ou plusieurs enfants, à la maison ou en voyage. — Ecrire bureau du journal V. A. R. 59407

DOCTEUR MONTAIGNE ✠ DENTISTE, 160, rue de l'Ommelet, à Roubaix. Aurification, émaux, bridges. Tous les jours de 1 heure à 5 heures. 56.56

Le Cérébos augmente la force des aliments. 46979-2

En liquidation, 50 PIANOS, 300 INSTRUMENTS A CORDE.
Vendus à des prix inconnus jusqu'ici
Pour renouvellement des marchés
Par Marcelli, 3 et 10 rue du Bois
Aux amateurs de musique d'en profiter. 54083

EN VENTE à la Librairie du *Journal de Roubaix* :

Revions à la Nature, par Mme Emile Segard, opuscule contenant des préceptes d'hygiène utiles à ceux qui souffrent. Prix : 2 fr. 59178

Le sel de table Cérébos entretient la santé. 46979-8

EN VENTE à la Librairie du *Journal de Roubaix* :

Règlement du jeu de piquet.
Règlement du jeu de mariage.
Règlement du jeu de fléchettes. 59747

CROIX

DANS L'ENSEIGNEMENT. — Nous avons appris avec plaisir que M. Mathieu, directeur de l'école communale des garçons, place St-Martin, vient d'être nommé officier de l'Instruction publique. Cette distinction est la récompense d'une longue carrière de dévouement et de travail, pendant laquelle le digne instituteur a su conquérir l'estime et la sympathie de tous les habitants de Croix. Nous lui offrons nos sincères félicitations.

UNE RÉUNION DU COMITÉ LIBRE. — Les membres du Comité libre de Croix sont priés de se réunir chez M. Cardon, à onze heures et demie, aujourd'hui dimanche, 26 juin, et non à quatre heures et demie, comme cela leur a été indiqué par erreur.

A L'OCCASION DE LA DUCASSE du quartier St-

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LES GRÈVES

A MARSEILLE

Marseille, 25 juin. — Se solidarisant avec les dockers d'Alger, qui sont en grève, au sujet de la question de salaire, les dockers de la Compagnie Transatlantique ont quitté les chantiers cet après-midi. Il n'y a eu aucun incident. On pense que le travail reprendra lundi.

Marseille, 25 juin. — En réponse à la lettre que le président du Syndicat commercial algérien lui avait adressée, le Syndicat des armateurs de Marseille lui envoie à son tour une lettre dans laquelle, se plaignant que le travail sur les quais ou à bord des navires soit à la merci des décisions les plus imprévues et les plus arbitraires, il lui demande d'envoyer des équipes d'hommes laborieux et énergiques pour le déchargement de navires, si les circonstances le nécessitent. Il demande, en outre, que rien ne soit négligé pour obtenir des pouvoirs publics la liberté du travail.

CHEZ LES OUVRIERS DU TABAC

Paris, 25 juin. — Un des membres de la délégation du personnel des manufactures, reçue ce matin par le ministre des finances, a rendu compte de cette démarche au Congrès des tabacs. Le Congrès a maintenu sa demande de la journée de huit heures avec augmentation de deux dixièmes du salaire. En cas de refus, la grève générale serait déclarée.

UNE GRÈVE DE TÉLÉPHONISTES

Londres, 25 juin. — Les dames du téléphone du poste de Holborn, au nombre d'une centaine, se sont mises en grève ce matin, parce qu'on a augmenté leur nombre d'heures de travail, sans compensation pécuniaire. La protestation qu'elles avaient formulée étant restée sans réponse, elles ont abandonné les services, malgré la menace de l'administration de les considérer comme démissionnaires.

LE ROI EDOUARD EN ALLEMAGNE

Holtenau, 25 juin. — Guillaume II est arrivé à l'écluse peu après deux heures pour recevoir le roi d'Angleterre.

Déjà s'y trouvaient le prince héritier et ses frères. Des troupes rendaient les honneurs lorsque le yacht royal *Victoria et Albert* est entré dans l'écluse. La musique a joué l'hymne national anglais. Aussitôt que la passerelle a été établie, l'empereur Guillaume est monté sur le yatch et a souhaité la bienvenue de la manière la plus cordiale au roi Edouard, l'embrassant à plusieurs reprises sur les deux joues. Puis, les deux souverains ont quitté le bâtiment et le roi Edouard a salué les princes et leur suite et a passé en revue la compagnie d'honneur. Les princes s'étant de nouveau approchés, il leur a serré la main.

Kiel, 25 juin. — Un dîner a eu lieu ce soir à bord du *Hohenzollern*. Le roi Edouard a pris place entre l'empereur et l'impératrice.

L'Empereur a porté un toast dans lequel il a exprimé sa vive satisfaction de pouvoir adresser pour la première fois au roi Edouard, à bord d'un navire de guerre allemand son salut de bienvenue.

Il dit que la flotte allemande se réjouit de voir son amiral honoraire ; que cette flotte, une des plus jeunes du monde, est l'expression de l'extension nouvelle que prend la puissance maritime de l'empire allemand, récemment fondé et qu'elle est destinée à protéger son commerce et à défendre son territoire, de même que l'armée allemande, depuis plus de trente ans, a conservé la paix à l'empire allemand et en même temps à l'Europe. Chacun sait que tous les efforts du roi tendent précisément à ce but : le maintien de la paix.

« Moi aussi, a ajouté l'Empereur, j'ai toujours consacré toutes mes forces à poursuivre ce but. Je souhaite que Dieu couronne mes efforts de succès. »

DÉCORATION D'UN MOINE PAR LE ROI D'ITALIE

Paris, 25 juin. — On télégraphie de Rome à l'*Information* :

En apprenant que le roi venait de conférer la croix des Saints-Maurice et Lazare à un Fr. Franciscain attaché aux troupes italiennes dans une récente campagne coloniale, Pie X a dit à son entourage : « Nous devons être heureux de voir proclamer publiquement le mérite d'un religieux. »

C'est la première fois qu'un prêtre ou un moine est décoré depuis l'occupation de Rome par les Italiens.

UNE MAISON QUI S'EFFONDRE

Clermont-Ferrand, 25 juin. — A Cros, une maison nouvellement construite s'est effondrée, ensevelissant sous ses décombres une vingtaine d'habitants du pays qui fêtaient gaiement l'achèvement de l'immeuble.

On craint que plusieurs aient été tuées. Les recherches continuent.

NAUFRAGE D'UNE BARQUE

Dix noyés

Iglesias (Italie) 25 juin. — La nuit dernière, par une mer agitée, une barque a fait naufrage. Sur vingt-trois personnes qui étaient à bord, dix ont été noyées. Ce naufrage étant attribué à la charge exagérée du bateau, les propriétaires ont été arrêtés.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LES ÉLECTIONS D'ARMENTIÈRES. — M. Daudrumez, maire d'Armentières, a fait notifier aujourd'hui aux candidats au scrutin de ballottage le texte du jugement du Conseil de préfecture annulant les opérations électorales du 8 mai dernier. Les candidats ont tous refusé de signer le procès-verbal.

UNE FÊTE EN L'HONNEUR DE M. CHARLES BARROIS, A LILLE. — Les amis et collègues de M. Charles Barrois, l'éminent professeur de la Faculté des Sciences de Lille, ont fêté, par un banquet à l'*Hôtel Delannoy*, sa récente nomination de membre de l'Académie des Sciences.

L'AFFAIRE DE TEMPLEUVE. — M. Dutuilleul a conclu à la responsabilité atténuée du sieur Lestienne, qui s'était introduit dans le dortoir d'un pensionnat de demoiselles à Templeuve. M. Delalé, juge d'instruction, a renvoyé Lestienne devant le tribunal correctionnel.

UN VOL MYSTÉRIEUX A SIN-LE-NOBLE. — Louis Caudron, mineur, avait touché sa quinzaine et celle de quatre camarades, soit une somme de 327 fr. 40. Trouvant porte close à son retour, il déposa l'argent dans un fournil. A son retour, il ne retrouva plus l'argent.

UN ACCIDENT MORTEL A GUESNAIN. — Samedi matin, à la fosse Saint-René, à Guesnain, M. Liévin Poulain, 25 ans, ouvrier mineur, a été pris sous un éboulement. Il était mort quand on l'a dégagé.

MÉRITE AGRICOLE. — Paris, 25 juin. — A l'occasion du concours agricole de Paris sont nommés chevaliers du Mérite agricole : MM. Fontaine, aviculteur à Marcq-en-Barœul ; Vervier, agriculteur à Lompret (Nord).

COTONS AMÉRICAINS

New-York, samedi, 25 juin 1904.

Cours de clôture

TERME	New-York Ce jour	New-York Précéd.	New-Orléans Ce jour	New-Orléans Précéd.
JUIN 1904	10.37	10.35	10.43	10.34
JUILLET	10.45	10.45	10.53	10.44
AOUT	10.35	10.32	10.29	10.21
SEPTEMBRE	9.70	9.68	9.67	9.61
OCTOBRE	9.56	9.53	9.37	9.34
NOVEMBRE	9.51	9.46	9.36	9.32
DÉCEMBRE	9.54	9.51	9.36	9.32
JANVIER 1905	9.56	9.53	—.—	—.—
FÉVRIER	—.—	—.—	—.—	—.—
MARS	—.—	—.—	—.—	—.—
AVRIL	—.—	—.—	—.—	—.—
MAI	—.—	—.—	—.—	—.—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
PORTS DES ÉTATS-UNIS.	3,000 BALLES	1,000 BALLES
PORTS DE L'INTÉRIEUR.	0,000 —	2,000 —